

## > ÉCHANGES

BÉATRICE FLEURY

Université Nancy 2  
Centre de recherche sur les médiations  
Université Paul Verlaine-Metz  
Beatrice.Fleury-Vilatte@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations  
Université Paul Verlaine-Metz  
jacques.walter@sha.univ-metz.fr

### TERRAIN, EXPÉRIMENTATION ET SCIENCES SOCIALES (2)

**Résumé.** — Trois contributions prolongent les « Échanges » que *Questions de communication* a consacrés au thème « Terrain, expérimentation et sciences sociales », deux en s'appuyant sur des textes publiés précédemment, une propose une production originale. Dans le premier cas de figure, Philippe Hert conteste la position de Stéphane Olivesi (7, 2005) qui considérerait que le terrain est un mythe scientifique, tandis que Josiane Jouët s'appuie sur le dossier dirigé par Claude Chabrol, Didier Courbet, Marie-Pierre Fourquet-Courbet : « Psychologie sociale, traitements et effets des médias » (5, 2004) ; ainsi Josiane Jouët discute-t-elle de la pertinence à emprunter à des disciplines voisines certains modèles théoriques et méthodologiques, en l'occurrence la psychologie sociale par rapport aux sciences de l'information et de la communication. Dans le second cas, Sylvie Thiéblemont-Dollet et Céline Ségur traitent des problèmes rencontrés lors de la phase de sélection et de construction d'un corpus d'images télévisuelles. Pour tous, de mêmes interrogations sont à l'œuvre. Elles ont trait à l'appropriation des modèles scientifiques, à l'engagement du chercheur, ou bien à la difficulté à approcher la complexité du social.

**Mots clés.** — Terrain, méthodes expérimentales, sciences humaines et sociales, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, psychologie sociale, réception et effets des médias, corpus d'images, immigration.

Dans cette deuxième série d'« Échanges » consacrés à « Terrain, expérimentation et sciences sociales », deux contributions reviennent sur des textes publiés précédemment (*Questions de communication*, 2005) tandis qu'une autre propose un texte original. Par ce choix, les auteurs démontrent combien les problèmes posés en amont restent non résolus. C'est à Stéphane Olivesi (2005) que Philippe Hert répond : il propose une lecture critique de la position que ce dernier défendait, c'est-à-dire considérer le terrain comme un mythe scientifique. Hétérodoxe, la contribution de Stéphane Olivesi ne pouvait rester lettre morte, ce dont témoigne cette réaction pour le moins engagée. Pour sa part, Josiane Jouët examine les contributions du dossier « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », publié par *Questions de communication* (5, 2004), pour les situer dans l'ensemble des travaux expérimentaux sur les effets des médias, et en évaluer l'intérêt et les limites. Quant à Sylvie Thiéblemont-Dollet et Céline Ségur, elles se fondent sur une étude menée par une équipe de chercheurs du Centre de recherche sur les médiations (CREM) de l'université Paul Verlaine-Metz, pour traiter des problèmes rencontrés lors de la phase de sélection et de construction d'un corpus d'images télévisuelles ayant trait à l'immigration.

Trois pistes sont plus particulièrement empruntées par les contributeurs : l'une consiste en une interrogation sur les appropriations de modèles ou de pensées qui se sont développées dans d'autres disciplines, une autre s'interroge sur l'engagement du chercheur vis-à-vis de son objet, une autre encore sur la difficulté à approcher la complexité du social. Ainsi rejoint-on certaines des propositions formulées dans la revue qui inscrivait l'activité scientifique au cœur de préoccupations, certes disciplinaires mais aussi sociétales. Finalement, la réflexion que, depuis plusieurs années, *Questions de communication* mène sur « L'engagement des chercheurs » (*Questions de communication*, 2, 2002 ; 3, 2003 ; 4, 2003), les « Usages du constructivisme » (*Questions de communication*, 5, 2004 ; 6, 2004), le « Terrain, expérimentation et sciences sociales » (*Questions de communication*, 7, 2005 ; 8, 2005) est, au-delà de la pluralité des thèmes abordés, celle du sens que les chercheurs confèrent aux études qu'ils mènent. À ce sujet, permettons-nous d'avancer un point de vue éditorial que nous n'hésitons pas à inscrire dans une position de combat. Il nous semble indispensable d'offrir aux chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) une tribune dans laquelle ils peuvent discuter leur propre démarche ainsi que celle de leurs pairs. Aussi souhaitons-nous accentuer la part du dialogique qui, de fait, est présente dans toute contribution mais qui, ici, constitue l'objet même du propos. Bien d'autres sujets peuvent se prêter à ces débats, indispensables à notre sens pour assurer le dynamisme d'un secteur scientifique dont la force viendra des questions posées, même si cela doit passer par des désaccords ou controverses entre chercheurs, que ce soit à l'intérieur d'un champ ou au sein d'un même laboratoire.

## De l'emprunt méthodologique à son appropriation

C'est de désaccord qu'il s'agit dans la discussion que Philippe Hert propose du texte de Stéphane Olivesi, au sujet de la place du terrain en SHS. Pour ce dernier, le terrain serait un mythe qui masquerait une stratégie de légitimation du travail scientifique, tandis que son contradicteur l'envisage selon ce qu'il nous apprend de l'état épistémologique et heuristique des sciences de l'information et de la communication (SIC). Recourir au terme de terrain semble si ambigu à Philippe Hert qu'il préfère préciser de quelle pratique il s'agit. Ainsi, selon les cas, évoque-t-il l'enquête ethnographique, l'enquête par méthodes qualitatives ou la recherche participante. Ce chercheur ne se situe donc pas sur le même plan que Stéphane Olivesi qui, pour penser le terrain, appréhende les relations de pouvoir et leurs conséquences à l'intérieur d'une communauté scientifique. Si Philippe Hert ne récuse nullement cette dimension, il préfère se placer du côté de la pratique. C'est parce que cette pratique serait peu utilisée en SIC qu'elle ferait l'objet d'une mythification. Ainsi le chercheur opte-t-il pour une définition empruntée à l'anthropologie, ce qui permet d'envisager le profit que pourrait en tirer la discipline. En évoquant le questionnement des anthropologues sur le sujet, Philippe Hert en déduit qu'il s'agit de « bien autre chose qu'une question de procès de légitimation d'acteurs dans le champ scientifique, parce qu'il s'agit ultimement d'une activité productrice d'une réalité sociale ». D'où ces deux questions qui préoccupent actuellement les chercheurs dans le champ de l'anthropologie : l'écriture et sa réflexivité.

Au sujet de l'écriture, Philippe Hert explique qu'elle n'est pas un simple « véhicule de la pensée ». Il analyse cette dernière selon trois propriétés qui sont autant d'étapes dans son argumentation : « l'écriture politique », « l'écriture comme rupture », « l'écriture engageante ». En effet, en donnant accès au travail de terrain ethnographique, l'écriture participe, *de facto*, à « une expérience située et empirique d'altérité construite ». Plus précisément, l'angle politique renvoie à la dimension auctoriale, la responsabilité du chercheur vis-à-vis du terrain se manifestant aussi dans ce qu'il en restitue à l'écrit. À ce propos, Philippe Hert évoque « l'écriture d'un sujet de désir » qui amène à penser différemment les questions d'autorité et de légitimité. Car celles-ci ne s'exercent pas depuis un ailleurs, mais déjà, à l'intérieur du texte à produire. Aussi en arrive-t-il logiquement à l'idée de rupture dès lors que l'écriture crée une distance – notamment temporelle ou entre le savoir et le sens commun – avec le terrain.

Sans que Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet parlent de rupture, la précaution qui, au sein du travail d'équipe dont elles rendent compte, a caractérisé le choix d'un corpus télévisuel lié à l'immigration – corpus testé au cours d'une étude de réception commanditée par le Fonds d'action et

de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) – n'est pas éloignée de l'analyse proposée par Philippe Hert. En effet, pour constituer une sélection d'images à même d'être présentées à un échantillon d'individus, dans le cadre d'une expérimentation, le chercheur est amené à franchir un certain nombre de points frontières. Par exemple, entre l'idée qu'il se fait de ce qu'est l'immigration et celle que s'en fera le récepteur; entre l'intentionnalité du commanditaire et la démarche scientifique, ou encore entre la situation d'expérimentation et son interprétation. Dans chacun de ces cas, il s'agit de faire des choix qui sont autant d'occasions de débattre sur ce qu'il est ou non judicieux de faire. Car la constitution d'un corpus et celle d'un protocole scientifique ne vont pas de soi. L'une et l'autre créent une distance entre des attentes (celles du chercheur ou celles du commanditaire) et des résultats.

Il va sans dire que cette pratique relève d'un acte d'engagement dès lors que la mise en mots, pour Philippe Hert ou la mise en expérimentation pour Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet, se fondent sur une opération de sélection qui suggère un partage d'expériences : celui du vécu du terrain, mais aussi celui d'un collectif, que ce soit à l'intérieur d'un champ académique ou, tout simplement, au sein d'un laboratoire. Pour toutes ces raisons, le terrain est une rencontre – entre des individus, des notions, des conceptions, des sensibilités – dont Philippe Hert signale que « la finalité est la production d'un savoir, forcément fragile », car provisoire. Une fragilité dont cet auteur souligne que, paradoxalement, elle fait aussi la force de la recherche conduite et de la connaissance produite !

## Mener une recherche, c'est aussi s'engager

De fait, en traitant de l'engagement du chercheur, se pose la question de la bonne distance qu'un chercheur peut établir à l'égard de l'objet, dès lors qu'il fait partie du monde qu'il étudie. Ainsi Philippe Hert explique-t-il que l'activité de recherche n'est pas seulement une description, et que, d'emblée, elle est une démarche engageante. À ce constat, il ajoute l'obligatoire réflexivité, déjà suggérée par Pierre Bourdieu (1978), et qui consiste, notamment, à prendre en compte les conditions et motivations qui président à une recherche. Car, à en croire Norbert Elias (1983 : 9), « on peut, de manière absolue, qualifier l'attitude d'un être humain de distanciée ou d'engagée (ou, si l'on préfère, de "rationnelle" ou d'"irrationnelle", d'"objective" ou de "subjective") ». En découle une impossibilité quasi-structurelle à poser la distanciation comme une catégorie pouvant qualifier une activité humaine, même si celle-ci se déroule dans un cadre scientifique : « Les concepts d'"engagement" et de "distanciation" seraient donc fort inadéquats en tant qu'outils de pensée si on leur associait la représentation de deux tendances humaines indépendantes l'une de l'autre. [...] En règle

générale, nous observons des êtres humains et leurs manifestations – par exemple, des types de langage, de pensée et autres activités – dont certains sont marqués par une assez forte distanciation alors que d'autres se caractérisent par un assez fort engagement » (Elias, 1983 : 10-11).

On retrouve ici l'une des préoccupations de Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet, d'autant que l'étude dont elles rendent compte émanait d'une commande du Fasild. L'ajustement permanent et l'obligation de résultats ont amené les chercheurs à s'interroger sur l'effective marge d'autonomie dont ils disposaient dans un cadre contraint. La demande du commanditaire était claire : il s'agissait de traiter de la réception des images de l'immigration à la télévision « avec, en toile de fond, le recensement d'images discriminantes ou, *a contrario*, synonymes d'intégration ». Pour le chercheur, le problème était de savoir comment constituer un corpus répondant à des normes scientifiques, tout en honorant un cahier des charges. Un exemple : le Fasild avait incité les chercheurs à sélectionner des images neutres ou banales. Mais comment décider de ce qui serait banal ou neutre, sachant qu'une image est le résultat d'une construction ? Un autre : la définition même de ce qu'est un immigré. Définition délicate qui a provoqué moult débats au sein de l'équipe, mais qui s'est révélée indispensable dès lors que la sélection d'images supposait une anticipation et un accord sur ce que les personnages figurant sur celles-ci pouvaient représenter aux yeux du plus grand nombre. Autant de difficultés supposant d'asseoir la recherche sur nombre de précautions, que ces dernières fussent d'ordre théorique ou méthodologique.

De notre point de vue, ces précautions relèvent, elles aussi, d'une forme d'engagement. En effet, dans une étude comportant de fortes implications sociales, l'inspiration théorique peut se fonder sur plusieurs traditions de recherche : par exemple, la sociologie et l'histoire pour l'immigration ; la psychologie sociale, pour l'expérimentation. Or, dans un champ académique, plus particulièrement ici les SIC, l'emprunt à une autre discipline est susceptible de ne pas aller de soi quand bien même l'interdisciplinarité est-elle revendiquée. Ainsi le chercheur prend-il un risque quand il fait de celle-ci un élément moteur de sa démarche. Il est une chose de postuler l'interdisciplinarité, une autre de la promouvoir ou de la mettre en œuvre. Combien de postulants à l'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur se sont-ils vu objecter un ancrage trop fort dans telle ou telle discipline ? En conséquence, les chercheurs qui s'engagent pleinement dans cette voie peuvent-ils s'attendre à être taxés, par exemple, de « sociologues », de psychosociologues », d'« historiens ». Appliquer l'interdisciplinarité requiert de leur part une prise de risques à mettre en balance avec le profit qu'il peut y avoir à investir un objet en utilisant les outils et méthodes qui semblent les plus appropriés.

Mais l'engagement du chercheur est aussi lié à l'ancrage social des thèmes qu'il aborde. Une donnée très visible pour l'objet « immigration » qui implique que soient abordés des sujets sensibles, tels l'intégration, la stigmatisation, le port du voile... Or, lorsqu'un chercheur doit sélectionner un corpus d'images afin d'en mesurer l'effet discriminant ou son contraire, il doit en passer par les représentations sociales de ce qui serait ou non discriminant. Aussi Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet expliquent-elles la difficulté à expliquer et mesurer ce qui relèverait de la diversité culturelle, et de le faire sans « tomber dans le piège de sa propre vision du monde et de son seul et unique raisonnement scientifique ». D'où une attention spécifique au dispositif mis en place par ces chercheurs afin de faire en sorte que ce dernier s'ajuste au mieux à la complexité sociale dans laquelle s'inscrit le thème appréhendé.

## Comment approcher la complexité du social ?

C'est la question de la complexité du social et de son interaction avec un dispositif scientifique qui est au cœur de la contribution de Josiane Jouët. La sociologue commence par décocher ce qui peut sembler être « un coup de griffe » au dossier « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », publié par *Questions de communication* (5, 2004). Ainsi dit-elle de celui-ci qu'il « est susceptible de susciter des envies, voire des vocations. En effet, quel plaisir de pouvoir enfin circonscrire précisément son objet de recherche, de construire un laboratoire du social en miniature et d'en tirer des résultats dont la fiabilité n'est pas prise en défaut. Quelle satisfaction de pouvoir répondre à la sempiternelle question sur les effets des médias et à une demande sociale clairement formulée sur l'impact des messages publicitaires ou de prévention sociale » ! Dans ces propos, un doute se manifeste quant à l'intérêt d'emprunter des méthodes, si rigoureuses soient-elles, à la psychologie sociale, tant le social est complexe et les outils à disposition, dans ce champ, peu à même d'en rendre compte. Et ce d'autant plus qu'il paraît hasardeux de transposer les résultats obtenus en laboratoire à des situations *in vivo*. Pourtant, « l'expérimentation permet de poser des questions de recherche circonscrites, de tester des hypothèses précises sur les effets des messages grâce à la manipulation de variables, de comparer des résultats auprès de groupes de contrôle, et d'obtenir des résultats statistiques dont on peut mesurer les degrés de validité et de fidélité ». Mais, dès lors que les personnes qui se plient à ses expériences sont volontaires, comment en déduire qu'elles seraient représentatives des groupes sociaux étudiés ? Il semblerait que ce soit la « non prise en compte de l'environnement sociétal » qui pose problème, quand bien même les résultats paraissent-ils probants, et indéniable la qualité des protocoles d'expérimentation. À propos de ces études, Josiane Jouët parle même de réductionnisme du social, car « "les effets", si effets il y a, ne sont

pas limités à la relation émetteur-récepteur, mais se jouent au travers de médiations sociales qui contribuent à la formation des attitudes, des opinions, des goûts ».

En parcourant l'historiographie des études expérimentales, l'auteure montre aussi, même si, par ailleurs, elle reconnaît l'intérêt des études menées, que les problèmes qui y sont posés s'inscrivent « toujours dans le schéma behavioriste initial, illustré par les travaux de Carl Hovland, Kurt Lewin, Ulrich Klapper qui – il ne faut pas l'oublier – figurent aux côtés d'Harold Lasswell et de Paul Lazarsfeld, parmi les quatre pères fondateurs de la sociologie empirique des communications de masse ». Et si la sociologie de la communication est parvenue à s'affranchir de ces travaux, pour sa part, la psychologie sociale soulèverait toujours la même question : « quels sont les facteurs contribuant tant du côté du message que du côté de l'individu à la persuasion ? ». Tout se passe comme si ce champ d'investigation piétinait, raffinant toujours plus les protocoles, mais rediscutant à l'envi les méthodes précédentes sans pour autant faire avancer les résultats. Or, dans leur quête de légitimité, les SIC sont amenées à puiser dans des disciplines estampillées – dont la psychologie sociale – la labellisation de leur propre démarche. C'est ici qu'apparaît toute l'ambivalence de la démarche. Dans cette quête et les choix théoriques et méthodologiques qui en découlent, une question reste en suspens, celle de la compatibilité des modèles sollicités. Plus clairement, ne faudrait-il pas chercher à savoir jusqu'à quel point l'importation des modèles est cohérente en SIC, sachant que le discours de justification qui l'accompagne vise une défense de type disciplinaire. En outre, s'il ne s'agit aucunement pour Josiane Jouët de récuser le plaidoyer de Guy Lochard et Jean-Claude Soulages (2004 : 19-30), en faveur « d'une interdisciplinarité autonome de la réception des discours médiatiques », on peut néanmoins douter de sa pertinence dès lors que, dans le sillage de la psychologie sociale, « la réception située est réduite à des interactions minimales et encore n'est-elle pas présente dans les travaux de laboratoire qui se contentent d'étudier la réaction d'individus à l'exposition aux messages persuasifs ».

## Conclusion

En somme, ces trois contributions mettent en évidence une tension entre l'affirmation d'une identité disciplinaire et celle d'un traitement spécifique d'un objet de recherche pour lequel l'interdisciplinarité serait pratiquée. Le questionnement qui correspond aux choix qui en découlent passe, de fait, par des débats entre pairs. D'où l'utilité de la rubrique « Échanges » de *Questions de communication* qui favorise une réflexion épistémologique permettant, dans le cas qui nous intéresse,

d'explorer les zones de compatibilité entre emprunts disciplinaires et, donc, d'aider à baliser les travaux futurs de chercheurs. Ainsi apparaît-il que si, la plupart du temps – et les contributions de Philippe Hert et de Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet en attestent – c'est la compatibilité des modèles qui est discutée, on oublie, comme le suggère Josiane Jouët, de montrer où se situerait l'incompatibilité. Or, cette prise en compte – qui pose des problèmes de fond essentiels – invite à se méfier de tout discours de vérité qui, d'une part, imposerait un modèle sur la foi de l'histoire qui l'a constitué et, d'autre part, donnerait l'illusion d'inventer de « nouvelles » méthodes, de « nouveaux » assemblages, de « nouveaux » résultats qui, pour certains – on le voit avec Josiane Jouët – ne font que reprendre ce qui a déjà été expérimenté et découvert. Ainsi éviterait-on de redécouvrir une fois encore ce qui était, depuis longtemps, à disposition des chercheurs, mais en d'autres lieux de recherche et dans d'autres groupes constitués.

## Références

- Elias N., 1983, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, trad. de l'allemand par M. Hutin, Paris, Fayard, 1993.
- Gauthier G., 2005, « Le constructivisme, un point de vue intenable en journalisme », *Questions de communication*, 7, 2005, pp. 121-147.
- Lochard G., Soulages J.-Cl., 2004, « Une interdiscipline autonome est-elle possible ? Interrogations sur la réception des discours médiatiques », 5, 2004, pp. 19-30.
- Olivesi S., 2005, « Le terrain : une mythologie scientifique ? », *Questions de communication*, 7, pp. 161-183.
- Questions de communication*, 2003, « Sur l'engagement des chercheurs (2) », 3, pp. 99-150.
- 2003, « Sur l'engagement des chercheurs (3) », 4, pp. 241-293.
- 2004, « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », 5, 2004, pp. 4-148.
- 2004, « Des usages du constructivisme (1) », 5, pp. 161-211.
- 2004, « Des usages du constructivisme (2) », 6, pp. 101-177.